CC du Grand Saint Emilionnais : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 14 413 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, CC du Grand Saint Emilionnais affichait un encours de dette de 2,7 M€, soit 187 € par habitant, une épargne brute égale à 11,8 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 3,2 ans.

Dette par habitant
187 €
2,7 M€ au total

Capacité de désendettement
3,2 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
11,8 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
433 € / hab.
6,2 M€ au total

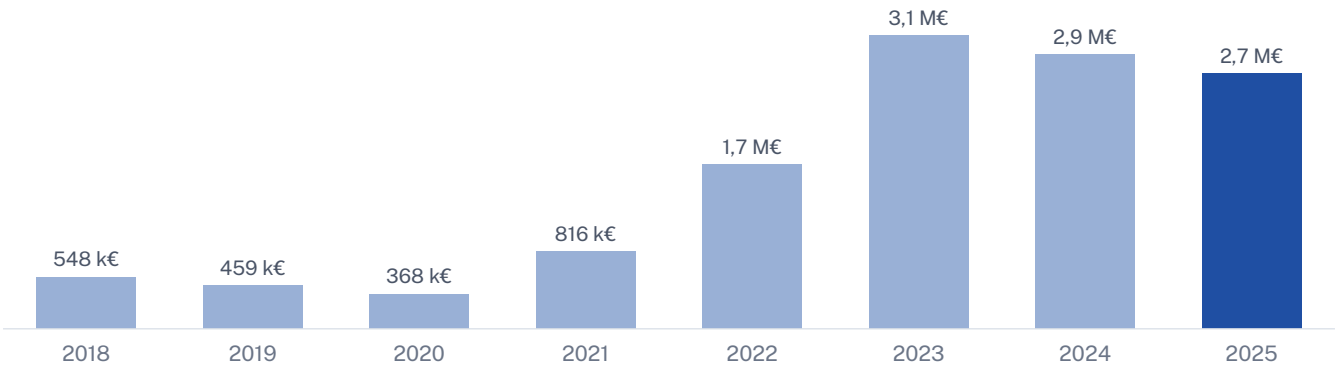
Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	433 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	25,7 %	111 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	11,8 %	58 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Est-elle endettée ?	187 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Investit-elle ?	19 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Combien rapportent les impôts locaux ?	14 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 548 k€ en 2018 à 2,7 M€ en 2025 (+391,7 %). Valeur la plus haute : 3,1 M€ en 2023 ; la plus basse : 368 k€ en 2020.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	548 k€	15,1 %	1 ans	616 k€
2019	459 k€	2,6 %	3,6 ans	304 k€
2020	368 k€	6,6 %	1,1 ans	323 k€
2021	816 k€	1,5 %	9,8 ans	1,1 M€
2022	1,7 M€	10,3 %	2,8 ans	1,4 M€
2023	3,1 M€	15 %	3,1 ans	521 k€
2024	2,9 M€	4,1 %	11 ans	70 k€
2025	2,7 M€	11,8 %	3,2 ans	270 k€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC du Grand Saint Emilionnais
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	1,1 M€ pour 9 projets
Part du coût des projets payée par l'État	15,7 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	12 k€ pour 1 aide

Année	Dotation	Projet	Subvention
2023	DSIL	Pôle de santé de Néac	100 000 €
2025	DETR	Deploiement des mobilites douces	69 015 €
2024	DETR	Creation vestiaire tc vignes	29 400 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.